

De: Arnaud Poirier [REDACTED]
Envoyé: mercredi 20 janvier 2021 12:31
À: DOMERGUE Agnes
Cc: ROGUET Anne-lou
Objet: RE: Arcep / Publication 2/10 - consultation publique

Importance: Haute

Bonjour,

Je vais essayer de répondre ici à certaines des questions mais je ne suis pas spécialiste ou technicien dans le domaine.

- 1 – Oui pour les obligations de déploiement avec un délai court et une mutualisation d'équipements (pylônes) entre opérateurs.
- 4 – Même obligation d'augmentation de débit qu'en métropole pour tous les usages du numériques. Les difficultés pourraient être liés à la connexion entre le territoire et le Canada pour l'accès au THD.
- 5 – A défaut de 5G , un déploiement à performance équivalente pourrait être pertinente. Le territoire n'a pas encore la 3G !
- 6 – Couverture mobile voix OK mais données faible.
- 7 – Oui sur le secteur de l'Anse du Gouvernement à LANGLADE
- 8 – Oui d'autant plus que les pannes sont régulières et très impactantes.
- 13 – Oui tout est bon pour stimuler la concurrence.
- 23 – Oui
- 24 – Oui
- 25 – Oui
- 32 – Oui, pour être en conformité avec les directives européennes
- 35 – Non car pour SPM vu le marché, le territoire risque d'être délaissé. A l'inverse s'il y avait une réelle obligation de traitement identique entre zones ce serait positif pour l'archipel de SPM.
- 44 – Non, si ce n'est une plus grande dépendance à internet et un impact encore plus grand des pannes.
- 45 – Non

Bien cordialement.



Arnaud POIRIER
Directeur Général des Services
Tél. : 05 08 41 01 04 – [REDACTED]

Hôtel du Territoire - B.P. 4208 - 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél. : 05 08 41 01 02 - Fax : 05 08 41 22 97



De : DOMERGUE Agnes [redacted]
Envoyé : mardi 19 janvier 2021 07:33
À : Arnaud Poirier [redacted]
Cc : ROGUET Anne-lou [redacted]
Objet : TR: Arcep / Publication 2/10 - consultation publique

Bonjour M. Poirier,

Je vous souhaite tout d'abord une très bonne année 2021 !

Suite au départ de Florian Tollet, je reprends ses dossiers directement en attendant l'arrivée d'une nouvelle personne dans l'unité.

Je vous contacte concernant la consultation publique de l'Arcep portant sur l'attribution des bandes de fréquences 700 MHz et 3,4 - 3,8 GHz notamment à Saint-Pierre-et-Miquelon, qui se terminait formellement vendredi 15 janvier. Je souhaitais savoir si la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon avait l'intention de contribuer. Comme indiqué précédemment, l'Autorité serait très preneuse du point de vue de la collectivité, qui nous permettrait d'affiner notre analyse de la situation et des besoins en fréquence. Dès lors, nous serions ravis de recevoir votre contribution, même avec un peu de retard.

Je me tiens à votre disposition, ainsi qu'Anne-Lou Roguet, pour toute question sur ce sujet.

Bien à vous,

Agnès DOMERGUE

Cheffe de l'unité Territoires connectés
Direction Fibre, infrastructures et territoires

[redacted]
+33 1 40 47 71 79

14, rue Gerty Archimède - 75613 Paris CEDEX 12



De : TOLLET Florian [REDACTED]
Envoyé : mardi 8 décembre 2020 06:04
À : TOLLET Florian [REDACTED]
Cc : ROGUET Anne-lou [REDACTED]
Objet : RE: Arcep / Publication 2/10 - consultation publique

Bonjour à tous,

Je vous signale la publication hier matin sur notre fil d'infos (<https://www.arcep.fr/actualites/le-fil-dinfos.html>) indiquant que l'Arcep pourra prendre en compte les contributions reçues après l'échéance de la consultation publique mentionnée ci-dessous (le 18 décembre 2020), **jusqu'au 15 janvier 2021**.

Comme nous avons pu vous le mentionner, la réponse des collectivités à cette consultation peut être précieuse pour enrichir nos travaux, notamment sur la partie « aménagement numérique du territoire ». Je vous remets le lien vers le document [ici](#).

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

Florian

Florian Tollet
Chargé de mission
Direction fibre, infrastructures et territoires / Unité territoires connectés
[REDACTED] /+33 1 40 47 71 13
14 rue Gerty Archimède - 75613 PARIS CEDEX 12



Suivez-nous sur : [t](#) [i](#) [n](#) [f](#) [d](#)

De : TOLLET Florian
Envoyé : mardi 6 octobre 2020 10:21
À : TOLLET Florian [REDACTED]
Objet : TR: Arcep / Publication 2/10 - consultation publique

Bonjour à tous,

Pour votre bonne information, l'Arcep a lancé vendredi une consultation publique pour préparer les modalités et conditions d'attribution des bandes de fréquences 700 MHz et 3,4 - 3,8 GHz en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon. Les acteurs sont invités à adresser leur contribution avant le 18 décembre 2020.

Communiqué : <https://www.arcep.fr/actualites/les-communiques-de-presse/detail/n/frequences-outre-mer-021020.html>

Cordialement,

Florian

Florian Tollet
Chargé de mission
Direction fibre, infrastructures et territoires / Unité territoires connectés

[REDACTED] /+33 1 40 47 71 13
14 rue Gerty Archimède - 75613 PARIS CEDEX 12



Suivez-nous sur : [t](#) [in](#) [f](#) [d](#)